



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

FICHE GÉNÉTIQUE LAPINS

À RETENIR

Une forte diminution des sélectionneurs français avec pour conséquence un risque de limitation de la biodiversité et de conservation des garanties sanitaires élevées.

DIVERSITÉ ET SITUATION TERRITORIALE

En 2024, la France compte environ 300 000 femelles reproductrices (- 28 % en 3 ans) réparties dans 500 fermes situées pour l'essentiel (75 %) dans le Grand Ouest (Bretagne, Normandie, Pays de Loire, Nouvelle Aquitaine). On trouve également des élevages en Rhône-Alpes, dans le Nord et dans l'Est.

En 2024, il reste un sélectionneur en France alors qu'il y a 40 ans, on pouvait compter environ dix établissements.

ACTIVITÉ DE SÉLECTION

Les critères de sélection sont spécifiques aux lignées. Pour les lignées femelles, on peut citer dans l'ordre, la taille de portée, l'homogénéité de poids des lapereaux, la longévité et pour les lignées mâles, la croissance, le rendement carcasse et l'indice de consommation. Certains schémas intègrent également la résistance aux maladies.

Les lapins de chair sont issus de croisement terminal entre des reproducteurs de lignées mâles sélectionnés pour leurs aptitudes de croissance et de leurs qualités bouchères, et de lignées femelles sélectionnées pour leurs performances de reproduction et leurs qualités maternelles.

Ces reproducteurs parentaux (PS) sont généralement issus de croisement au niveau grand parental (GP) entre des animaux de lignées complémentaires. Les noyaux destinés au renouvellement des élevages sont détenus soit chez les sélectionneurs qui distribuent des PS et des GP, soit chez les éleveurs qui ont eux-mêmes intégrés des GP.

Indicateur : le coût de la génétique dans la filière représente environ 8 % du prix de revient du lapin de chair pour l'éleveur (pas en magasin).



LES OUTILS ET LE PROGRAMME DE LA SÉLECTION GÉNÉTIQUE

La sélection généalogique du lapin de chair en France se fait par lignée. Elle est basée sur la mesure des performances individuelles directes ou indirectes sur des individus collatéraux. Les données sont ensuite travaillées à l'aide du BLUP (Best Linear Unbiased Prediction) pour donner à chaque individu une valeur génétique sur la base des objectifs de sélection définis.

La multiplication repose sur plusieurs fermes. Elle porte sur :

- du renouvellement à l'intérieur de chaque exploitation à partir de la sélection sur son noyau (10 à 15 % par bande de production),
- des besoins de repeuplement (suite à un vide sanitaire ou création d'élevage).

L'INSEMINATION ARTIFICIELLE

La filière commercialise également les semences utilisées en insémination artificielle sur la quasi-totalité du cheptel français (99,8 %).

ORGANISATION

L'interprofession CLIPP (Comité Lapin Interprofessionnel pour la Promotion) réunit les différentes filières de production (abattoir, consommation, alimentation, génétique) au sein duquel la génétique est représentée par le SYSELAF (Syndicat des Sélectionneurs de Lapins Français).

Les Instituts techniques tels que l'INRAE, l'ITAVI et l'ANSES travaillent en collaboration avec le CLIPP sur des partenariats thématiques notamment sur des recherches appliquées et sur la connaissance des marchés. À ce titre, des travaux de réflexion prospectifs sont en cours sur :

- le plan éco antibiotiques : portant sur la résistance aux maladies initiées par la filière et par les sélectionneurs français avec le concours de l'INRAE à titre exploratoire dans le domaine de la sélection génomique depuis 2016,
- le bien-être animal : programme EVALAP : programme d'audit et de formation des éleveurs,
- l'étude sur la prospective du logement sur les nouveaux modes alternatifs d'élevages (élevages en parcs).

COMMERCIALISATION

LE MARCHÉ FRANÇAIS DE LA GÉNÉTIQUE DES LAPINS

En 2023, le chiffre d'affaire annuel du marché intérieur français est estimé à environ 4,5 millions d'€.

EMPLOIS

En 2024, la filière des sélectionneurs cynicoles compte près de soixante emplois directs en France et une trentaine d'emplois indirects en prestation (multiplication, insémination).

INNOVATION ET RECHERCHE-DEVELOPPEMENT

Le travail de sélection porte sur l'amélioration des performances des lignées et des croisements finaux selon les orientations demandées par les acteurs de la filière :

- **Les éleveurs** recherchent une meilleure **productivité**, avec une **maîtrise des coûts de production et des frais de santé**, avec des animaux **robustes, faciles à conduire**, qu'il s'agisse des femelles reproductrices ou des animaux destinés à l'engraissement.
- **Les abatteurs** cherchent une **qualité de carcasse** avec des animaux qui offrent un bon **rendement et peu de saisies** sur la chaîne de production, ce qui permet de soutenir les prix aux éleveurs et de retrouver de la viande de lapin à prix compétitif.
- **Les consommateurs** expriment des **attentes sociétales** de plus en plus fortes, notamment en ce qui concerne le **Bien-Être Animal (BEA)**, le respect de l'environnement, la **démédication**, et la **lutte contre l'antibiorésistance**.

Ces attentes peuvent être différentes selon les marchés et les différents cahiers des charges peuvent évoluer au cours du temps.

En parallèle de cela, des projets collaboratifs d'innovation et de recherche sont développés avec objectif d'assurer la durabilité de la filière. Ces programmes portent essentiellement sur les nouveaux modèles d'élevages alternatifs (élevages en collectivités) pour améliorer le BEA des animaux, sur la résistance aux maladies ou encore sur l'amélioration de l'Indice de Consommation (IC) des élevages. On peut citer notamment les travaux exploratoires menés avec l'INRAE sur la résistance génomique à la pasteurellose (maladie respiratoire du lapin, projet RELAPA 2016), ou encore le projet FeedSeq, initié en 2023, visant à améliorer l'IC par sélection génomique.

EXPORT

LAPINS DOMESTIQUES REPRODUCTEURS (CODE SH 01061410)

La France est exportateur net de lapins domestiques reproducteurs. Sur 9 ans, les exportations de reproducteurs sont décroissantes en valeur : **1,62 millions d'€ vers l'UE 27 et 251 000 € vers les pays tiers en 2022 soit un total de 1,87 millions d'€ en 2022 versus 2,9 millions d'€ vers l'UE 28 et 800 000 € vers les pays tiers soit un total de 3,73 millions d'€ en 2013.**

Les exportations sont principalement à destination de marchés traditionnels : Europe occidentale et continentale (Italie, Belgique, Royaume-Uni, Espagne, Pays Bas,...) qui représente entre 65 et 70 % des exportations (en augmentation) et les marchés émergents : Russie, Asie du Sud Est, Chine, Afrique, Amériques où la France est le seul pays présent sur ces destinations.

2022	
Export monde	1 875 426 €

Source FranceAgriMer Trade Data Monitor

Rédaction : Commission thématique interfilières « ressources zoogénétiques »

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 ■ www.franceagrimer.fr

www.franceagrimer.fr

